



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-27531>

Département(s) de publication : **61, 72**

Annonce n° **24-27531**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-12920

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté Urbaine d'Alençon

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24610066300045

Ville : Alençon CEDEX

Code postal : 61014

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 61, 72

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de construction d'un poste de relèvement avec bassin tampon de 700 m3

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232423

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Aucune variante libre n'est autorisée. La consultation ne comprend pas de variante obligatoire. Les candidats ont l'obligation de faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires éventuelles. Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. L'option retenue pour le calcul de l'avance est l'option B du CCAG - Travaux

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 15/03/2024 à 12h00, lire 22/03/2024 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/03/2024